



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jeudi 23 mai 2024

Communiqué de presse

LE RECTEUR EXPRIME SON SOUTIEN AU PROVISEUR DU LYCÉE AMPÈRE

Le Recteur de l'Académie de Lyon exprime son soutien le plus ferme et son entière solidarité au proviseur du Lycée Ampère de Lyon, qui a récemment été la cible d'attaques et de menaces inadmissibles diffusées sur les réseaux sociaux.

Le Recteur condamne avec la plus grande fermeté ces comportements inacceptables qui portent atteinte à l'intégrité et à la sécurité des personnels de l'Éducation nationale. Ces actes de violence verbale et de harcèlement ne peuvent être tolérés et nécessitent une réaction immédiate et proportionnée.

En conséquence, le Recteur a décidé de saisir le procureur de la République afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour identifier et poursuivre les auteurs de ces menaces. Il est impératif que de tels comportements soient sanctionnés conformément à la loi.

Le Recteur rappelle également l'importance de préserver un climat de respect et de sécurité au sein des établissements scolaires, indispensable à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves.

Le Rectorat reste mobilisé aux côtés des équipes éducatives pour garantir la sérénité et le bon fonctionnement des établissements scolaires de l'Académie de Lyon.